

Conseil d'administration

Séance du 23 février 2017

Point n° 5

Compte financier 2016 et compte de bilan

Cette note présente le rapport de l'ordonnateur sur le compte financier 2016 du Cerema et son compte de bilan au 31 décembre 2016. Une note complémentaire présente le rapport de l'agent comptable principal.

L'exercice 2016 ayant été le premier exercice budgétaire réalisé dans le cadre des dispositions de la nouvelle gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), l'établissement du compte financier est pour une part un exercice nouveau. La délibération présentée au conseil d'administration porte comme les années précédentes sur :

- le compte de résultat 2016,
- le tableau de financement 2016,
- et le compte de bilan au 31 décembre 2016,

et, dans le cadre de la GBCP, elle porte aussi, pour la première fois, sur :

- le compte financier 2016 en comptabilité budgétaire, c'est-à-dire « l'exécution des autorisations budgétaires » 2016,
- et le tableau d'équilibre financier de 2016.

1. COMPTE DE RÉSULTAT ET TABLEAU DE FINANCEMENT AGRÉGÉ

Le compte de résultat agrégé de l'exercice 2016 s'établit comme suit :

Compte financier 2016 : compte de résultat agrégé (en €)			
Charges		Produits	
Charges de personnel	205 417 621	Subvention de l'État après mise en réserve	211 639 763
Charges de fonctionnement	34 662 720	Autres ressources	34 620 654
Dotation aux amortissements (biens acquis par le Cerema)	3 899 240		
Dotation aux amortissements (biens transférés par l'État)	7 818 411	Reprise de financements rattachés à des actifs	7 837 140
Dotations aux provisions	781 130	Reprises sur provisions	422 896
Total des charges	252 579 122	Total des produits	254 520 453
Résultat	1 941 331		

Le « tableau de financement » agrégé de l'exercice 2016 s'établit comme suit :

Compte financier 2016 : tableau de financement agrégé (en €)			
Emplois		Ressources	
Investissements	7 464 184	Capacité d'autofinancement	5 987 394
		Autres ressources	259 496
Total des emplois	7 464 184	Total des ressources	6 246 890
		Prélèvement sur le fonds de roulement	1 217 294

On analyse ci-après ces éléments du compte de résultat et du tableau de financement.

1.1. Comparaison avec le budget rectificatif n°2

Les deux premiers tableaux de l'Annexe permettent de comparer le compte de résultat et le tableau de financement 2016 présentés ci-dessus avec le compte de résultat et le tableau de financement prévisionnels approuvés par le conseil d'administration le 30 novembre 2016 dans le cadre du budget rectificatif n°2.

1.1.1. Produits

Le montant de la subvention pour charges de service public (SCSP) après mise en réserve est le même (211 640 k€) dans le compte financier que dans le budget rectificatif n°2.

Le montant des autres ressources dans le compte de résultat, 34 621 k€, est en hausse de 563 k€ et de 1,7 % par rapport au montant inscrit dans le budget rectificatif n°2 (34 058 k€). Cette évolution s'analyse comme suit :

- Le montant des financements provenant des directions générales de l'administration centrale est sensiblement inférieur à la prévision : 3 247 k€ dans le compte financier (1 288 k€ au titre des opérations lancées avant 2016 et 1 959 k€ au titre des opérations lancées en 2016) au lieu de 4 580 k€ dans le budget rectificatif n°2, soit une réalisation à 71 %.
- Le montant des financements fléchés liés à des projets de R&D financés par l'ANR, le FUI, l'Ademe, etc. est aussi inférieur à la prévision : 1 482 k€ au lieu de 1 924 k€, soit une réalisation à hauteur de 77 %.
- Le montant des « ressources propres globalisées » liées à la production de 2016 est sensiblement supérieur au montant prévisionnel inscrit au budget rectificatif n°2 : 26 403 k€ au lieu de 24 810 k€, soit une réalisation de 106,4 %.
Si l'on somme les recettes sur production et les recettes fléchées de R&D, on obtient un montant de recettes 2016 de 27 885 k€ *supérieur au montant du « scénario haut » du plan d'affaires présenté au printemps 2016 au conseil d'administration.*
- Le montant des « autres ressources » (dégrèvements, remboursements de trop-perçus fiscaux, annulations de demandes de paiement, produits de cession, etc.) s'élève à 1 619 k€, en hausse sensible par rapport au montant inscrit dans le budget rectificatif n°2 (1 158 k€).

Concernant les écarts entre les montants de recettes du compte financier et les prévisions

du budget rectificatif n°2, il faut noter qu'une part très importante des facturations de 2016 a été réalisée au cours des deux derniers mois de l'année¹, ce qui rend difficile d'établir une prévision précise, même au moment de l'élaboration du dernier budget rectificatif.

1.1.2. Charges décaissables

Les dépenses de personnel s'établissent dans le compte financier à 205 418 k€, à un niveau très proche du montant inscrit en budget rectificatif n°2 (205 900 k€), soit un écart de 2,3 %.

Les dépenses décaissables de fonctionnement s'établissent dans le compte de résultat à 34 663 k€, à un niveau sensiblement inférieur au montant inscrit en budget rectificatif n°2 (37 204 k€). Cette « sous-consommation » de 6,8 % par rapport au montant des autorisations a deux explications :

- D'une part, une gestion prudente pour les dépenses « globales » de fonctionnement, la prudence étant nécessaire du fait que la bonne réalisation des recettes inscrites au budget n'a été acquise que dans les dernières semaines de l'année. Ainsi, le taux de réalisation des dépenses globales de fonctionnement est de 95 %.
- D'autre part, le retard (déjà évoqué) des opérations donnant lieu à des financements fléchés se traduit aussi en matière de dépenses, avec une réalisation des dépenses de fonctionnement fléchées de 70 % par rapport au budget rectificatif n°2.

1.1.3. Dépenses d'investissement

Sur les 9 093 k€ inscrits au budget rectificatif n°2 de 2016, 7 464 k€ (82%) ont été mandatés en 2016.

1.1.4. Dotations aux amortissements

La dotation aux amortissements pour les biens meubles et immeubles qui ont été transférés par l'État au Cerema s'élève en 2016 à 7 818 k€ (à un niveau plus élevé que le montant prévisionnel inscrit dans le budget rectificatif n°2 (7 000 k€), qui résultait d'une estimation peu précise). Du fait du principe de neutralisation qui s'applique pour l'amortissement de ces biens transférés par l'État, ce montant est aussi inscrit en produits (en reprises de financements rattachés à des actifs).

La dotation aux amortissements pour les biens acquis par le Cerema depuis sa création s'élève en 2016 à 3 899 k€ (à un niveau très proche du montant prévisionnel inscrit dans le budget rectificatif n°2). Le principe de neutralisation ne s'appliquant pas pour ces biens, ce montant est inscrit en charges dans le compte de résultat sans contrepartie inscrite dans les produits.

1.1.5. Dotations aux provisions et reprises sur provisions

La dotation aux provisions, d'un montant de 781 k€, correspond pour l'essentiel (720 k€) à l'actualisation au 31 décembre 2016 de la provision constituée en 2014 au titre des comptes épargne-temps.

Par ailleurs, une provision pour créances douteuses avait été constituée à la création du Cerema, correspondant au montant des créances les plus anciennes transférées par l'État

1 Dans les recettes sur production de 2016, 45 % correspondent à des titres de recettes émis au cours des mois de novembre et décembre. Cette proportion très élevée (encore plus élevée qu'en 2015) va faire l'objet d'une analyse détaillée dans les prochaines semaines.

au Cerema. Le montant 2016 des reprises sur provisions, 423 k€, correspond à la partie de ces créances qui ont fait l'objet d'un recouvrement ou d'une annulation en 2016.

1.1.6. Résultat et variation du fonds de roulement

Le compte de résultat 2016 fait apparaître un résultat bénéficiaire de 1 941 k€. Du fait, principalement, de la « sous-consommation » des charges de fonctionnement et de la « sur-réalisation » des ressources propres, ce résultat constaté excède de 3 098 k€ le montant du résultat prévisionnel (déficitaire) qui était inscrit dans le budget rectificatif n°2.

Pour les mêmes raisons, et du fait de la « sous-consommation » des dépenses d'investissement, la variation du fonds de roulement constaté dans le compte financier 2016 excède de 5 059 k€ celle qui était inscrite dans le budget rectificatif n°2 : au final, le prélèvement sur le fonds de roulement pour 2016 est limité à 1 217 k€.

Ces deux **améliorations très sensibles par rapport au budget rectificatif n°2** sont résumées dans le tableau ci-dessous.

(montants en k€)	Budget rectificatif n°2	Compte financier	Évolution
Résultat	- 1 156	+ 1 941	+ 3 098
Variation du fonds de roulement	- 6 276	- 1 217	+ 5 059

1.2. Évolutions entre 2015 et 2016

1.2.1. Principaux éléments des recettes et dépenses

Le tableau suivant analyse les principales évolutions du compte de résultat et du tableau de financement entre 2015 et 2016.

(montants en k€)	2015	2016	Évolution
Subvention pour charges de service public	219 346	211 640	- 3,5 %
Autres financements de l'État (fléchés ou non)	4 005	3 247	- 18,9 %
Recettes suivies dans le cadre du plan d'affaires	25 831	27 885	+ 8,0 %
<i>dont recettes sur production de l'année</i>	<i>24 729</i>	<i>26 403</i>	<i>+ 6,8 %</i>
<i>dont recettes fléchées pour des projets de R&D</i>	<i>1 102</i>	<i>1 482</i>	<i>+ 34,5 %</i>
Dépenses de personnel	206 400	205 418	- 0,5 %
Dépenses de fonctionnement	35 351	34 663	- 2,0 %
Dépenses d'investissement	9 831	7 464	- 24,1 %

Les évolutions les plus marquantes apparaissant dans ce tableau étaient bien sûr identifiées dès le début de l'exercice : l'année 2016 a été marquée par une diminution très sensible de la SCSP, par une baisse de la capacité d'investissement, et par une forte mobilisation des équipes du Cerema pour mettre en œuvre le plan d'affaires et accroître les ressources propres. On observe aussi une baisse des « autres financements de l'État » (baisse circonstancielle, comme cela a été exposé lors de la présentation du budget rectificatif n°2).

1.2.2. Provisions

Le tableau suivant résume l'évolution des provisions en 2016 :

Montant des provisions au 31 décembre 2015	14 649 k€
Dotations aux provisions 2016	781 k€
Reprises sur provisions 2016	423 k€
Montant des provisions au 31 décembre 2016	15 007 k€
Impact sur le résultat 2016	- 358 k€

1.2.3. Dotations aux amortissements

Le tableau suivant montre l'évolution des dotations aux amortissements entre 2015 et 2016. On constate, comme on peut l'attendre, que le montant de la dotation aux amortissements pour les biens transférés par l'État au Cerema varie peu alors que le montant de la dotation aux amortissements pour les biens acquis par le Cerema augmente sensiblement.

	2015	2016
Dotation aux amortissements (biens transférés par l'État)	7 506 k€	7 818 k€
Dotation aux amortissements (biens acquis par le Cerema)	2 692 k€	3 899 k€

1.2.4. Fonds de roulement

Le tableau suivant résume l'évolution du fonds de roulement :

Montant du fonds de roulement au 31 décembre 2015	20 977 k€
Prélèvement 2016 sur le fonds de roulement	1 217 k€
Montant du fonds de roulement au 31 décembre 2016	19 759 k€

2. COMPTE DE BILAN

Le compte de bilan du Cerema au 31 décembre 2016 s'établit comme suit :

Bilan au 31 décembre 2016 (en k€)							
ACTIF					PASSIF		
		Brut	Amortissement et provisions	Net			
Actif immobilisé	Immeubles	136 039	8 966	127 074	Capitaux propres	Bien mis à disposition	125 316
	Autres immobilisations	75 670	55 784	19 886		Biens transférés en pleine propriété	8 750
	Immobilisations en cours	4 185		4 185		Autres	12
				Réserve		19 876	
						Résultat de l'exercice	1 941
Actif circulant	Créances exercice courant	14 446		14 446	Provisions pour risques et charges		
	Créances antérieures	2 377	1 437	940			13 570
	Disponibilités	15 549		15 549	Dettes		
	Régularisations	128		128			12 740
Total		248 394	66 187	182 207	Total		182 207

On peut notamment souligner que l'exercice 2016 a vu l'achèvement des opérations comptables liées aux transferts de biens entre l'État et le Cerema ; le certificat des biens immobiliers comptabilisés, qui certifie que tous les biens transférés à l'établissement sont comptabilisés à l'actif du bilan, été signé par l'agent comptable principal et l'ordonnateur principal le 9 janvier 2017. Cette finalisation en 2016 de l'inventaire comptable des biens transférés au Cerema explique que les montants des actifs bruts immobilisés sont supérieurs, dans le compte de bilan au 31 décembre 2016, à ce qu'ils étaient dans le compte de bilan au 31 décembre 2015.

3. EXÉCUTION DES AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES ET ÉQUILIBRE FINANCIER

Le compte financier agrégé de l'exercice 2016 en comptabilité budgétaire, c'est-à-dire l'exécution des autorisations budgétaires 2016, s'établit comme suit :

Compte financier agrégé 2016 en comptabilité budgétaire (en €)				
Dépenses			Recettes	
	AE	CP		CP
Personnel	205 326 410	205 326 410	SCSP	211 639 763
Fonctionnement	35 672 654	34 037 406	Autres recettes	29 760 112
Investissement	5 846 433	7 464 184		
Total des dépenses	246 845 497	246 828 000	Total des recettes	241 399 875
Solde budgétaire				5 428 125

Le tableau d'équilibre financier agrégé de l'exercice 2016 s'établit comme suit :

Compte financier 2016 : tableau d'équilibre financier agrégé (en €)			
Besoins		Financements	
Solde budgétaire	5 428 125		
Décaissements non budgétaires	6 373 018	Encaissements non budgétaires	13 209 294
Total des besoins	11 801 143	Total des financements	13 209 294
Abondement de la trésorerie	1 408 151		

3.1. Comparaison avec le budget rectificatif n°2

Les deux derniers tableaux de l'Annexe permettent de comparer l'exécution des autorisations budgétaires et le tableau d'équilibre financier 2016, présentés ci-dessus, avec le tableau des autorisations budgétaires et le tableau d'équilibre financier approuvés par le conseil d'administration le 30 novembre 2016 dans le cadre du budget rectificatif n°2.

Les évolutions entre le budget rectificatif n°2 et le compte financier sont résumées dans le tableau ci-dessous.

(montants en k€)	Budget rectificatif n°2	Compte financier	Évolution
Solde budgétaire	- 5 770	- 5 428	+ 342
Variation de la trésorerie	- 5 770	+ 1 408	+ 7 178

L'écart très important entre les deux lignes de ce tableau est lié aux circonstances particulières de la clôture de la gestion budgétaire 2016 au sein du Cerema.

- Du fait que l'établissement changeait au 1^{er} janvier 2017 son système d'information budgétaire, financier et comptable afin de mettre en place un système d'information « adapté à la GBCP »², la gestion budgétaire 2016 a été clôturée plus tôt que les années précédentes³. Cette circonstance particulière a créé un écart important entre la prise en charge dans la comptabilité des titres de recettes émis par le Cerema, d'une part, et d'autre part la prise en compte des encaissements dans le compte de

2 Le nouveau système d'information « GBCP » a été opérationnel dès les premiers jours de janvier et les crédits y ont été ouverts pour commencer les opérations de gestion budgétaire 2017 le 9 janvier 2017.

3 Par exemple, la date limite pour prendre en charge des titres de recettes était fixée au 13 décembre 2016.

trésorerie de l'établissement (prise en compte qui s'est poursuivie jusqu'au 31 décembre 2016). Le montant des encaissements reçus en décembre étant particulièrement élevé, ces circonstances ont conduit à une situation où des montants importants ont été encaissés en 2016 par le Cerema sans qu'il soit possible au moment de la clôture des comptes de rapprocher ces encaissements et les titres de recettes correspondants (ou d'émettre ces titres), et donc d'inclure ces recettes dans le « compte financier en comptabilité budgétaire ». Cet écart est visible dans le tableau d'équilibre financier présenté ci-dessus, qui fait apparaître un montant des encaissements non budgétaires très supérieur au montant des décaissements non budgétaires.

- L'analyse comptable détaillée montre que le solde des *comptes d'imputation provisoire* s'élevait, au 31 décembre 2016, à 8 709 k€. L'analyse *ex-post* montre que ce montant se répartit en :
 - un montant de 6 585 k€ composé d'encaissements 2016 qui correspondent à des titres de recettes émis en 2016 (ou qui auraient dû être émis en 2016) mais qui étaient inscrits au 31 décembre en compte d'imputation provisoire dans l'attente du rapprochement entre chaque encaissement et le titre de recettes correspondant ;
 - et un montant de 2 124 k€ composé de sommes encaissées en 2016 qui correspondent à des titres qui ne seront émis qu'en 2017.

En d'autres termes, on peut décrire la situation de fin de gestion en disant que :

- dans la situation (théorique) d'une clôture « parfaite » où chaque encaissement aurait pu être rapproché du titre de recettes correspondant, 6585 k€ encaissés auraient fait l'objet d'un rapprochement avec les titres de recettes et seraient inscrits en recettes dans le compte financier 2016 en comptabilité budgétaire ; dans la réalité, ils apparaîtront comme des recettes supplémentaires de l'exercice 2017 en comptabilité budgétaire ;
- dans la situation (théorique) d'une clôture « parfaite » où les sommes correspondant à des titres qui seront émis en 2017 n'auraient pas été encaissées en 2016, le montant de la trésorerie au 31 décembre 2016 aurait été inférieur de 2 124 k€ à ce qui a été réellement constaté.

On voit que, dans cette situation (théorique) d'une clôture « parfaite », le solde budgétaire 2016 aurait été bénéficiaire et égal à 1 157 k€, tandis que le montant de la variation 2016 de la trésorerie aurait été négatif et égal à - 716 k€ – montant relativement proche de la variation 2016 du fonds de roulement. Ces montants montrent que, s'il n'y avait pas eu « l'artefact » lié aux circonstances de la clôture de l'exercice, le compte financier en comptabilité budgétaire et le compte de trésorerie auraient mis en évidence les mêmes **améliorations très nettes par rapport au budget rectificatif n°2** que celles qui ont été observées sur le compte de résultat et le tableau de financement.

3.2. Évolution entre 2015 et 2016

3.2.1. Trésorerie

Le tableau suivant résume l'évolution la trésorerie :

Solde de la trésorerie au 31 décembre 2015	14 141 k€
Abondement 2016 de la trésorerie	1 408 k€
Solde de la trésorerie au 31 décembre 2016	15 549 k€

4. EFFECTIFS

L'exécution 2016 des effectifs « sous plafond » s'établit à :

- 2 959,2 ETP (équivalent temps plein) au 31 décembre 2016,
- et 2 979,3 ETPT (équivalent temps plein travaillés) pour l'effectif moyen sur l'année, en incluant 33,8 ETP/ETPT relatifs à l'emploi de personnels vacataires.

Ces effectifs sont inférieurs aux autorisations fixées lors du vote du budget rectificatif n°2, qui étaient de 2 967 ETP au 31 décembre 2016 et 3 024 ETPT annualisés. Cette situation résulte du fait que les limitations liées aux dépenses de personnel et au schéma d'emplois sont plus contraignantes que celle du plafond d'emplois en ETPT.

Concernant les emplois « hors plafond » la situation 2016 est la suivante :

- 15 ETP au 31 décembre 2016, dont 12 contrats d'apprentissage,
- et 8,2 ETPT en moyenne annualisée.

* * *

PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 2017-03 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Approbation du compte financier 2016 et du compte de bilan

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), notamment l'article 7 ;

Article 1

Le conseil d'administration approuve le compte financier de l'année 2016.

Article 2

L'exécution des autorisations d'emplois de l'année 2016 s'établit comme suit :

<i>(vacataires inclus)</i>	Sous plafond	Hors plafond
Emplois en ETP au 31 décembre 2016	2 959,2	15
Emplois en ETPT 2016	2 979,3	8,2

Article 3

Le compte de résultat agrégé de l'année 2016 s'établit comme suit :

Charges		Produits	
Charges de personnel	205 417 621	Subvention de l'État après mise en réserve	211 639 763
Charges de fonctionnement	34 662 720	Autres ressources	34 620 654
Dotation aux amortissements (biens acquis par le Cerema)	3 899 240		
Dotation aux amortissements (biens transférés par l'État)	7 818 411	Reprise de financements rattachés à des actifs	7 837 140
Dotations aux provisions	781 130	Reprises sur provisions	422 896
Total des charges	252 579 122	Total des produits	254 520 453
Résultat	1 941 331		

Le résultat de l'exercice, soit un million neuf cent quarante-et-un mille trois cent trente-et-un euros, est affecté en réserve.

Article 4

Le tableau de financement agrégé de l'année 2016 s'établit comme suit :

Emplois		Ressources	
Investissements	7 464 184	Capacité d'autofinancement	5 987 394
		Autres ressources	259 496
Total des emplois	7 464 184	Total des ressources	6 246 890
		Prélèvement sur le fonds de roulement	1 217 294

Article 5

Le compte de bilan agrégé au 31 décembre 2016 s'établit comme suit :

Bilan au 31 décembre 2016 (en k€)							
ACTIF					PASSIF		
		Brut	Amortissement et provisions	Net			
Actif immobilisé	Immeubles	136 039	8 966	127 074	Capitaux propres	Bien mis à disposition	125 316
	Autres immobilisations	75 670	55 784	19 886		Biens transférés en pleine propriété	8 750
	Immobilisations en cours	4 185		4 185		Autres	12
				Réserve		19 876	
				Résultat de l'exercice		1 941	
Actif circulant	Créances exercice courant	14 446		14 446	Provisions pour risques et charges		
	Créances antérieures	2 377	1 437	940			13 570
	Disponibilités	15 549		15 549	Dettes	12 740	
	Régularisations	128		128			
Total		248 394	66 187	182 207	Total	182 207	

Article 6

Le compte financier agrégé de l'année 2016 en comptabilité budgétaire s'établit comme suit :

Compte financier agrégé 2016 en comptabilité budgétaire (en €)				
Dépenses			Recettes	
	AE	CP		CP
Personnel	205 326 410	205 326 410	SCSP	211 639 763
Fonctionnement	35 672 654	34 037 406	Autres recettes	29 760 112
Investissement	5 846 433	7 464 184		
Total des dépenses	246 845 497	246 828 000	Total des recettes	241 399 875
Solde budgétaire				5 428 125

Article 7

Le tableau d'équilibre financier agrégé de l'année 2016 s'établit comme suit :

Compte financier 2016 : tableau d'équilibre financier agrégé (en €)			
Besoins		Financements	
Solde budgétaire	5 428 125		
Décaissements non budgétaires	6 373 018	Encaissements non budgétaires	13 209 294
Total des besoins	11 801 143	Total des financements	13 209 294
Abondement de la trésorerie	1 408 151		

Article 8

La présente délibération sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Délibéré en séance à Lyon, le 23 février 2017.

Le président du conseil d'administration

Gaël Perdriau

Annexe : Comparaison du compte financier et du budget rectificatif n°2

Les tableaux suivants permettent de comparer les montants inscrits dans le compte financier présenté ci-dessus avec les montants prévisionnels inscrits dans le cadre du budget rectificatif n°2 (BR2) approuvé par le conseil d'administration le 30 novembre 2016.

Compte de résultat (en k€)					
Charges	Prévision BR2	Compte financier	Produits	Prévision BR2	Compte financier
Charges de personnel	205 900	205 418	SCSP après mise en réserve	211 640	211 640
<i>dont charges de pensions civiles</i>	<i>54 210</i>	<i>54 239</i>	Autres financements de l'État	3 020	1 959
			Remboursements de charges et loyers	1 587	1 869
Charges de fonctionnement	37 204	34 663	Production facturable de l'année	24 810	26 403
			Autres financements publics (fléchés)	3 484	2 770
			<i>dont opérations financées par l'État</i>	<i>1 560</i>	<i>1 288</i>
			<i>dont autres financements publics</i>	<i>1 924</i>	<i>1 482</i>
Dotations aux amortissements (biens acquis par le Cerema)	3 977	3 899	Autres ressources	1 158	1 619
Dotations aux amortissements (biens transférés par l'État)	7 000	7 818	Reprise de financements rattachés à des actifs	7 000	7 837
Dotations aux provisions		781	Reprises sur provisions	227	423
Total des charges	254 081	252 579	Total des produits	252 925	254 520
Résultat (bénéfice)		1 941	Résultat (déficit)	1 156	

Tableau de financement (en k€)					
Emplois	Prévision BR2	Compte financier	Ressources	Prévision BR2	Compte financier
Investissements	9 093	7 464	Capacité d'autofinancement	2 817	5 987
			Autres ressources		259
Total des emplois	9 093	7 464	Total des ressources	2 817	6 247
			Prélèvement sur le fonds de roulement	6 276	1 217

Comptabilité budgétaire (exécution des autorisations budgétaires) (en k€)							
Dépenses					Recettes		
	Prévision BR2		Compte financier			Prévision BR2	Compte financier
	AE	CP	AE	CP		CP	CP
Personnel	205 330	205 330	205 326	205 326	SCSP	211 640	211 640
Fonctionnement	37 517	36 652	35 673	34 037	Autres recettes	33 664	29 760
Investissement	7 646	9 093	5 846	7 464			
Total des dépenses	250 493	251 074	246 845	246 828	Total des recettes	245 304	241 400
Solde budgétaire						5 770	5 428

Tableau d'équilibre financier (en k€)					
Besoins			Financements		
	Prévision BR2	Compte financier		Prévision BR2	Compte financier
Solde budgétaire	5 770	5 428			
Décassements non budgétaires	3 105	6 373	Encaissements non budgétaires	3 105	13 209
Total des besoins	8 875	11 801	Total des financements	3 105	13 209
Abondement de la trésorerie		1 408	Prélèvement sur la trésorerie	5 770	